

Objektyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **141 (1996)**

Heft 4

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Sommaire

RMS/Avril 1996

	Pages
Editorial	
DMF : interroger mais aussi soutenir	3
Entretien	
Avec le conseiller fédéral Adolf Ogi	6
Instruction	
Les menaces qui pèsent sur notre armée de milice	
Div A. Roulier	13
L'« instruction 95 », chances et faiblesses	16
La div camp 2, après une année d'Armée 95	19
La br bl 1, après une année d'existence	22
Information	
Informers la société civile !	
Lt col J.-J. Herren	25
L'officier « Information »	
Maj P.-A. Campiche	27
RMS-Défense Vaud	I-IV
Technique de combat	
Nouvelle technique de tir de combat	
Cap A. Baeriswyl	29
Analyse	
La guerre de l'eau (1)	
Col P. G. Altermath	34
Histoire	
Florence, la vengeance d'Hitler !	
Adj sof V. Quartier	38
Compte rendu	
L'expansionnisme soviétique	
Col H. de Weck	43
Géopolitique, petite revue bibliographique	
Cap G. Testaz	46
Revue des revues	
F. Masson	49

**DMF : interroger
mais aussi soutenir**

Cette chronique du conseiller national Jacques-Simon Eggly, parue dans le *Journal de Genève et Gazette de Lausanne* le 6 février 1996, garde tout son intérêt deux mois et demi plus tard, dans la mesure elle met en évidence des constantes de notre politique nationale. D'autre part, cette lucide prise de position, devenue une sorte d'introduction à l'entretien que le chef du DMF nous a accordé, doit apparaître comme une formulation de la déontologie de la *Revue militaire suisse*.

En politique, il ne faut pas jouer les autruches et refuser de voir ce qui ne va pas. Mais il faut également savoir ramer à contre-courant, réagir aux réactions excessives qui visent à l'exploitation politique des incidents révélés, sans esprit d'équité envers l'essentiel. Nous pensons ici, évidemment, à l'affaire Nyffenegger, qui secoue le Département militaire, qui excite la presse et qui perturbe les milieux politiques. On a vu des socialistes se précipiter avec gourmandise sur l'affaire, et même évoquer la création d'une commission parlementaire d'enquête, soit une procédure exceptionnelle hors de proportion. La presse, suivant à la fois sa logique du devoir d'information et son auto-allumage naturel, penche vers les dramatisations. Il y a donc bien lieu de remettre les faits et les analyses à leur juste place, dans les perspectives adéquates.

Jusqu'à preuve du contraire, il s'agit de détournement d'argent, par un officier, semble-t-il, médiocre

et à l'éthique élastique. Un malaise supplémentaire vient de ce que les agissements délictueux se seraient inscrits dans le cadre d'une grande manifestation patriotique marquant le cinquantième anniversaire de la Mobilisation. Des choses de ce genre arrivent parfois lors d'occasions encore plus gênantes : par exemple dans le cadre d'actions humanitaires. C'est toujours très choquant. Toutefois, il n'y a aucune raison, a priori, pour que le blâme s'étende à l'institution et à l'ensemble de son action. Or, c'est, précisément, l'amalgame auquel ne résistent pas ceux qui n'ont guère d'attachement, quoi qu'ils en disent, à l'institution visée. Ici, on l'a compris, il s'agit du Département militaire fédéral et de la défense nationale.

Oh, certes, des questions se posent, sur lesquelles il est indispensable que les parlementaires aient des réponses claires. Comment le colonel Nyffenegger a-t-il pu continuer sa carrière et se voir confier une respon-